

Des travailleuses, des personnes isolées

Autor(en): **Delarue-Mardrus, Lucie / Lemaitre, Aug.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 714

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WILÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
6 mois 3.50
ETRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

La notion fondamentale
de la justice, c'est que les
droits de tous sont égaux
en principe.

(African Spir).

A nos abonnés et lecteurs

...tous pour un

Abonnés qui n'habitez pas le canton de Genève, accueillez favorablement ce numéro exceptionnel et égoïste consacré à la campagne de propagande d'un seul canton. Nous espérons que vous ne nous en voudrez pas de suspendre, pour une fois les informations habituelles et de vous offrir à la place une gerbe de témoignages en faveur de la cause que nous défendons; ces témoignages ont été glanés un peu partout, chez les écrivains d'hier ou d'aujourd'hui, dans les livres, les brochures ou les journaux récents.

Nous avons pensé que notre journal romand devait s'associer étroitement à la campagne en cours; bien qu'elle ne concerne qu'une de nos républiques, elle intéresse en réalité chacun. Il va sans dire que ce que nous faisons aujourd'hui pour Genève, le *Mouvement* le fera encore lorsqu'une occasion semblable se présentera ailleurs, dans notre Romandie.

L'effort que les unes font ici profite aux autres là-bas, de même qu'un échec essuyé par les unes, affecte péniblement le travail des autres.

Ce numéro n'apportera rien de nouveau à ceux qui soutiennent depuis longtemps le suffrage féminin, aussi ne cherchons-nous pas à vous instruire mais à vous mettre dans les mains une feuille que vous utiliserez pour la propagande que nous vous demandons instamment d'entreprendre à titre privé. Convincez, chacun et chacune, le plus d'électeurs possibles, demandez-nous des numéros supplémentaires, si vous connaissez des électeurs à qui vous voudriez en envoyer; amenez-les aux conférences annoncées, travaillez avec les comités dévoués qui sont à la tâche, prouvez ainsi vos qualités de citoyens et de citoyennes d'une démocratie, n'attendez pas que les autres agissent, agissez vous-mêmes tout de suite. Ne vous bornez pas à former des vœux pour les Genevoises, mais aidez-les effectivement, en vue des 28 et 29 septembre prochains. Merci d'avance.

Un pour tous...



Les tâches que les femmes remplissent volontairement au service de l'Etat embrassent un nombre considérable d'œuvres sociales et d'organisations de secours... ceci dit... non pas pour nous en glorifier mais pour montrer que nous sommes capables d'assumer des responsabilités.

(Association suisse pour le suffrage féminin).

Les femmes de Genève réclament le droit de vote.

Elles désirent pouvoir intervenir quand l'Etat prend des décisions qui les concernent.

Ailleurs, on ne les tient pas à l'écart des affaires publiques.

Ce sont des mères de famille.

« Je suis partisan d'une libération progressive, mais rapide et effective de l'enfance, je ne vais donc pas refuser aux mères de cette enfance une libération aussi complète. Puisque je suis partisan de l'extension de tous les droits populaires, je ne vais pas refuser à une moitié de l'humanité la jouissance de ces droits populaires que je prétends reconnaître à tous ».

A. MALCHE.

Le fils a plus de droits que la mère, de laquelle il tient peut-être ses meilleures qualités, et qui l'a fait ce qu'il est, c'est bizarre!!!

BEBEL.

Touchant l'éducation et l'hygiène des enfants.

On éloigne les femmes de la vie publique; on oublie trop vraiment qu'elles y ont droit plus que personne. Elles y mettent un enjeu bien autre que nous; l'homme n'y joue que sa vie, la femme y met son enfant.

MICHELET.

Des travailleuses, des personnes isolées.

Je crois que le droit de vote est à souhaiter pour les classes laborieuses, la femme qui travaille étant actuellement sans armes pour lutter. Un bulletin de vote, dans une main besogneuse est nécessaire de nos jours pour triompher de l'injustice immanente dont souffrent les faibles.

Lucie DELARUE-MARDRUS.

Le nombre considérable de femmes seules (48 % en Suisse) vient encore fortifier la revendication suffragiste.

Aug. LEMAITRE.

Des contribuables.

Il est juste que celle qui paye puisse contrôler ce que l'on fait de son argent.

E. BOREL.

Elle éprouve beaucoup d'amertume de ne pouvoir réaliser sa destinée et se voit refuser les droits civiques, sans pour cela être exonérée des contributions fiscales. Ici encore, elle subit la loi de l'homme.

R. R.

(Journal des Commerçants)

Si vous refusez aux femmes le droit de voter, vous ne devez pas non plus leur faire payer d'impôts.

EMERSON.

Les assurances et autres mesures de prévoyance sociale.

Prenez la question des assurances par exemple. Est-ce normal que les femmes, veuves, célibataires ou mariées, n'aient rien à dire quand leur sécurité sociale est en jeu?

Le refus masculin dans ce domaine est un jeu dangereux. La démocratie est basée sur la possibilité pour tous les intéressés d'exercer leur contrôle et d'exprimer leur volonté. Là où la démocratie fait défaut, c'est la révolution qui la remplace.

Edmond PRIVAT.

L'avenir du pays, le maintien de la paix intérieure et extérieure.

Je revendique plus énergiquement que jamais mon bulletin de vote. J'en ai besoin plus que jamais, parce qu'aux raisons qui me poussaient à le réclamer avant la guerre, s'en ajoute dès lors une autre: la société qui résultera de la guerre, nous la voulons basée sur la justice et sur le droit. Or, elle ne pourra l'être, elle maintiendra à toutes nos aspirations, tant qu'elle maintiendra les femmes en servitude politique, économique et morale.

Emilie GOURD.

Des millions de femmes votent dans le monde.

	Droits politiques partiels depuis :	Egalité politique complète depuis :
Australie	1861-1868	1918-1920
Suède	1862-1918	1921
Finlande	1863-1917	1917
Etats-Unis	1869-1920	1869-1920
Union sud-africaine	1872-1917	
Canada	1884-1892	
Nouvelle-Zélande	1886-1889	
Norvège	1901-1910	1907-1913
Islande	1902	1914
Grande-Bretagne	1907	1918
Irlande du Nord	1907	1908
Danemark	1908	1915
Luxembourg	1915	1919
Union soviétique		1917

Allemagne (Républ. de Weimar)	1918	1918
Estonie	1918	1918
Lettonie	1918	1918
Lithuanie	1918	1918
Autriche	1918	1918
Pologne	1918	1918
Tchécoslovaquie	1918	1918
Hongrie	1918	1918
Hollande	1919	1927
Belgique	1920	
Indes britanniques	1921	1921-1922
Espagne (Espagne Républicaine)	1924	1934
Italie	1925	1944

Roumanie	1929	1945
Bulgarie		1945
Turquie		1934
Grèce		1936
Brésil		1934
Chine		1936
Equateur		1938
Mexique		1938
Portugal	1944	
France		1944
Yugoslavie		1944

« Notre pays ne peut rester en dehors des grands courants qui traversent le monde ».

M. HENCHOZ.

Assistez au

Grand Meeting populaire

Mercredi 25 septembre, à 20 h. 30

Pour le local
consultez affiches
et quotidiens

Orateurs du Meeting du 25 septembre :

M. Dupont-Willemin, député.

M. Trub, président de l'Union des Syndicats.

M. J.-P. Ferrier, député.

M. F. Cottier, conseiller administratif.

M. Ed. Privat, professeur à l'Université de Neuchâtel.

sous la présidence de Mme Bondallaz